

Vivre à Neuvic



Bulletin Municipal de Neuvic - Janvier 2025



VOS SERVICES MUNICIPAUX



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Impasse de la Fontaine du Berger
 Tel : 05 55 46 09 12
 mail : mediatheque@neuvic19.fr
www.bm-neuvic.fr

CINÉMA MUNICIPAL

LE PARADISIO

Place de la Résistance
 Tel : 05 55 95 08 24

Classement Art et Essai
 Salle équipée Dolby digital

MAIRIE DE NEUVIC

Place de l'Hôtel de Ville
 19160 NEUVIC

Tel : 05 55 95 80 16 - Mail : mairie@neuvic19.fr

Horaires d'accueil du lundi au vendredi
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

www.neuvic-correze.net

MAISON FRANCE SERVICES

6 Place Henri Queuille
 Tel : 05 55 46 06 51

mail : neuvic@france-services.gouv.fr

NUMÉROS UTILES

Médecins généralistes

Dr Bourdoncle Tel : 05 55 95 80 61
 Dr Hennequart Tel : 05 55 72 04 47
 Médecin généraliste Tel : 0 805 29 19 09
 Antenne du Centre Départemental Corrèze Santé

Cabinets infirmiers

Cabinet Demathieu Peixoto Thomas Ribeiro Ruas
 Tel : 05 55 96 14 21
 Cabinet Boyer-Rebequet Donadiou Duchauze
 Salagnac Tel : 05 55 95 03 32
 Cabinet Boucheix Contré Michoux Tel : 05 55 95 94 52
 Service de Soins Infirmiers à Domicile Tel : 05 55 72 52 58

Kinésithérapeutes

Dannay Christophe Tel : 05 55 95 09 54
 Moussard Laurent Tel : 06 45 98 19 21
 Vieban Mathieu Tel : 05 55 95 09 54

Ostéopathe

Charbonneau Aurélie Tel : 06.08.18.03.89

Pharmacie

Tel : 05 55 95 81 64

Instance Coordination Gérontologique

Tel : 05 55 95 09 72

Assistante Sociale Tel : 05 19 07 82 17

Taxi ambulance Lepeytre Tel : 05 55 95 89 70

Pompier : 18

Samu : 15

Gendarmerie de Neuvic : Mercredi 8h-12h / Samedi 14h-18h

Tel : 05 55 95 80 03

Retrouvez toutes les informations sur :

www.neuvic-correze.net / Facebook/Neuvic19 / application PanneauPocket



EDITO

Une nouvelle année commence et c'est l'occasion de vous présenter le bilan des réalisations et l'avancement des projets qui visent à :

- Renforcer l'attractivité de notre commune.
- Soutenir l'activité locale et associative.
- Conforter les services à la population pour que chacun puisse trouver une réponse à ses besoins. A ce sujet, notre candidature a été retenue au niveau national pour notre Maison France Services avec l'accompagnement du développement d'un nouveau bouquet de services et une réflexion pour l'agencement des locaux autour d'un accueil optimisé des usagers.

D'importants projets d'aménagements aboutissent enfin : la réfection de la voirie et des réseaux du quartier Saint Thomas ainsi que l'aire de camping-car du champ Pigeonnier. Les travaux de la salle omnisports débuteront en janvier et ceux du club house destiné à nos associations sportives si dynamiques sont d'ores et déjà engagés. Le sentier pédagogique des Creux pourra accueillir les randonneurs et les scolaires à la belle saison.

La réhabilitation de l'ancien hospice en résidence intergénérationnelle avance. Ce projet exemplaire destiné en priorité aux seniors vous sera présenté au printemps 2025. Corrèze Habitat en assurera l'intégralité des investissements.

Un premier pas vers l'ouverture du Tiers lieu : la municipalité, sensible à l'économie sociale et solidaire, souhaite engager les mises aux normes du pavillon Queuille pour accueillir la ressourcerie avec un espace de vente supplémentaire tant attendu par les nombreux usagers.

Dans un souci d'écoute et de concertation, des questionnaires pour la Zone bleue et sur le projet d'assistantes maternelles ont été élaborés afin de recueillir votre avis et vos propositions. Des réunions publiques sont également à l'ordre du jour : la présentation des projets lors des vœux à la population, l'hospice, ainsi qu'une conférence débat autour du lac de la Triouzoune animée par différents experts.

Notre commune possède de nombreux atouts que nous avons à cœur de valoriser : un cadre de vie exceptionnel, un dynamisme local, sportif avec la venue de nouveaux clubs (judo et foot) et éducatif grâce à des acteurs motivés. Vous avez été nombreux à visiter le Marché de Noël porté par les élus de la majorité, les associations neuvicoises, les producteurs locaux et les bénévoles qui ont animé et fait vivre ce marché. C'est une grande joie de voir autant de personnes se rassembler pour partager ce moment de convivialité !

Au sujet de nos écoles, nous souhaitons poursuivre notre programme de rénovation engagé depuis 2021 pour améliorer le cadre de vie et de travail

SOMMAIRE

- P. 4 **Travaux 2024**
- P. 8 **Amélioration de l'habitat**
- P. 14 **La Vie des établissements scolaires**
- P. 16 **Portrait d'une Neuvicoise**



des enfants, des enseignantes et du personnel qui les accompagnent. Une rencontre avec le Directeur d'Académie et le Sous-préfet est prévue en début d'année afin de souligner le travail remarquable de nos équipes pédagogiques et de conforter la place centrale de Neuvic, labellisée Petite ville de Demain, au cœur du maillage scolaire de notre territoire. Municipalité, parents, enseignants restons mobilisés et vigilants dans un contexte démographique fragilisé de manière générale.

Je remercie une nouvelle fois toutes celles et ceux qui participent à au rayonnement culturel, sportif, associatif, économique ainsi que l'ensemble du personnel communal et des élus pour leur implication.

Que 2025 vous apporte joie, santé et sérénité. Très bonne année à toutes et tous.

Dominique Miermont

LOTISSEMENT SAINT THOMAS

Après plusieurs mois, les travaux au quartier Saint Thomas s'achèvent. Les réseaux sont raccordés, les trottoirs et la chaussée dotés d'un revêtement neuf Montant investi :

Voirie : 232 998,36 €

Réseaux Télécom : 9 518,00 €

Réseaux Eclairage public : 12 081,22 €



RÉFECTION DE LOGEMENTS COMMUNAUX

Plusieurs agents ont été mobilisés pour la réfection de logements communaux qui seront bientôt remis à la location.

En photos : les travaux en cours dans le logement situé dans le bâtiment au-dessus de France Services - Place Henri Queuille





SALLE OMNISPORT

Le marché a été attribué pour un montant de 453 256 €

Les subventions obtenues pour ce projet :
60 000 € Dotation de l'Etat / 60 000 € Département
72 000 € SEM 19

D'autres subventions sont sollicitées en attente de réponse :

50 000 € Europe / 80 000 € Région .

Les travaux sont répartis en 3 lots : maçonnerie, renfort de charpente, couverture en photovoltaïque et bardage.

Début prévu des travaux : Février 2025

CLUB HOUSE

Les travaux ont déjà commencer pour une réhabilitation complète du bâtiment.

Il permettra d'accueillir dans des conditions optimum nos associations sportives, notamment le club de rugby avec un espace dédié.

Il sera doté d'un espace de stockage, d'un local administratif et d'espace de réunions et de convivialité sur une surface totale de 160 m2.

Montant total : 176 157 €

Les subventions obtenues pour ce projet :

30 000€ Département / 45 653 € Fonds Vert
60 000 € AMS

Début des travaux : Décembre 2024

CENTRE EQUESTRE MUNICIPAL

Evangelista Conte, monitrice diplômée et bénéficiaire d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public, prend les rênes des activités du Centre équestre.

Au programme : équitation classique, initiation à l'éthologie et balades à cheval pour petits et grands.



SERVICE COMPTABILITÉ



Bienvenue à Céline REYMONDOUX, au service comptabilité.

Céline travaille à temps complet en renfort avec Annie GOUT qui effectue un temps partiel en vue de son départ à la retraite en fin d'année 2025 après 40 ans au sein de la commune.

INVESTISSEMENT MATERIELS AU SERVICE TECHNIQUE

Afin d'améliorer le travail des agents techniques au service des administrés et dans un souci d'efficacité sur l'entretien de la commune, la municipalité s'est dotée de nouvelles machines.

Un tondeuse autoportée pour l'entretien des espaces verts.
Une balayeuse en remplacement de l'ancienne pour l'entretien et la propreté du bourg

Un télescopique, engin de chantier conçu pour charger, déplacer une grande quantité de matériel.

Pour un investissement de **103 750 €**



Les décorations de Noël dans le bourg de Neuvic ont été pour la plupart fabriquées par les agents du service technique municipale qui ont fait preuve de créativité.

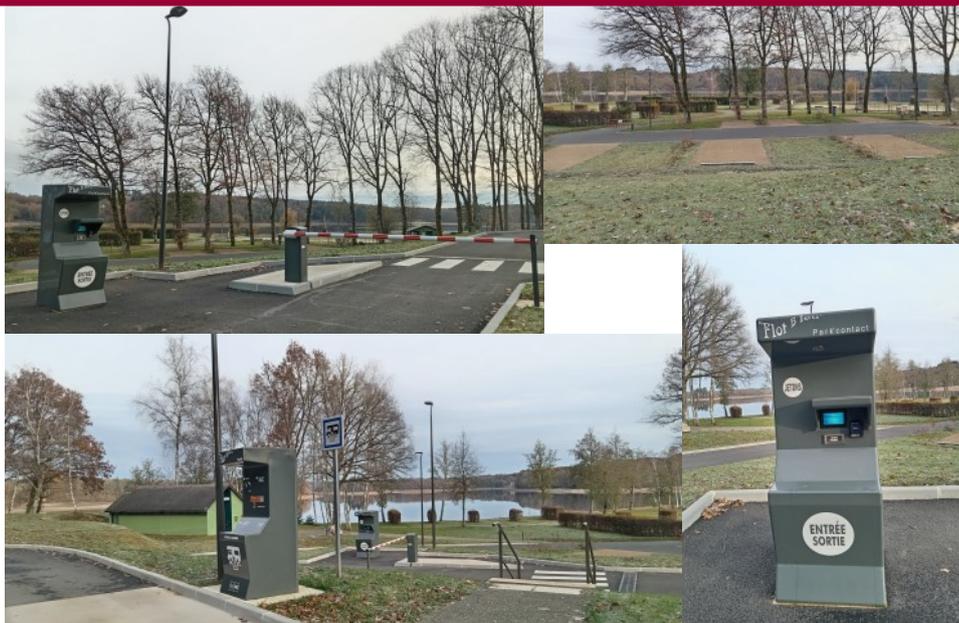


L'aire de camping-car au camping municipal du Champ Pigeonnier est désormais opérationnelle, prête à accueillir les voyageurs dès l'arrivée des beaux jours.

Aménagée avec soin, elle offre un espace pratique et fonctionnel, parfaitement adapté aux besoins des camping-caristes.

Un atout essentiel pour répondre à la demande croissante des touristes et **renforcer l'attractivité de notre territoire et diversifier l'offre d'accueil.**

Malgré le contexte général peu favorable et une météo maussade, notre camping municipal enregistre un excédent de plus de 40 000 €, grâce à l'engagement de nos équipes.



SENTIER FORESTIER DES CREUX

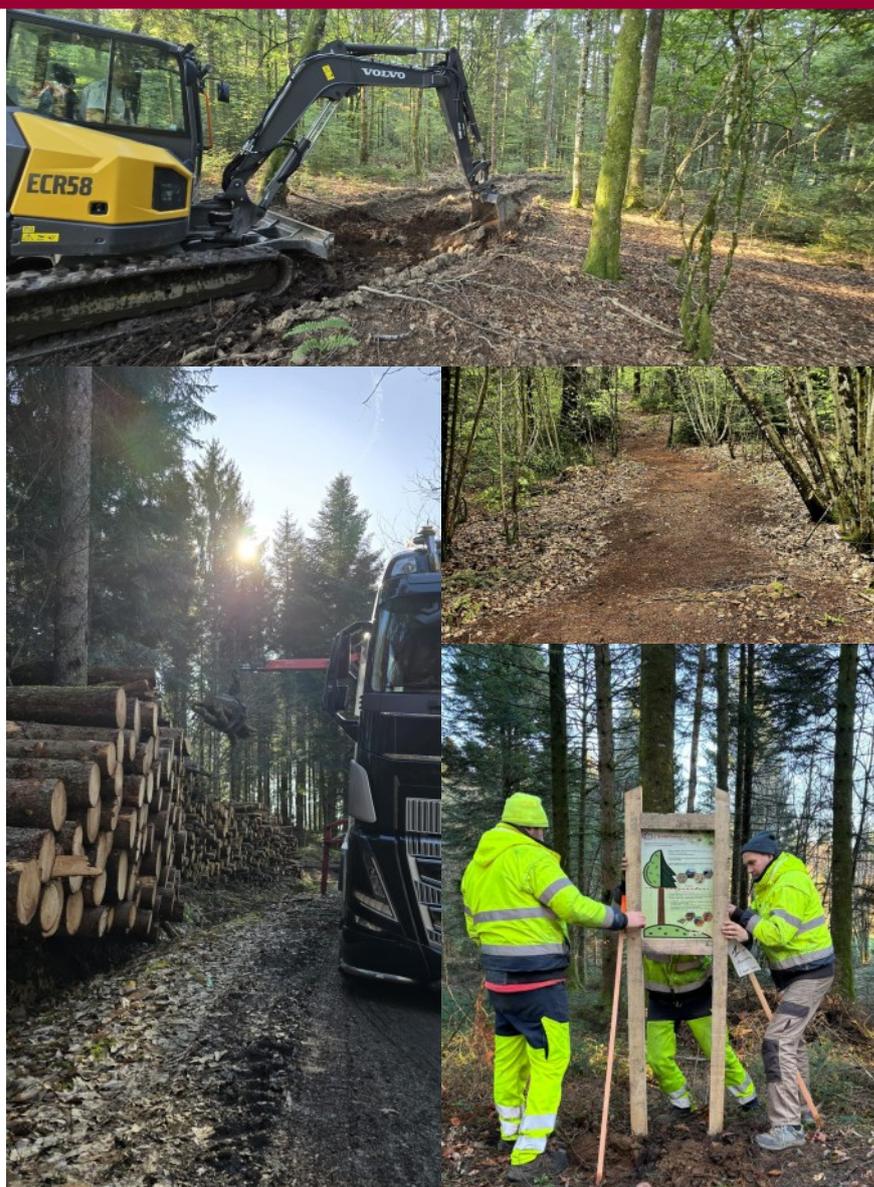
Un projet en pleine évolution

Le sentier forestier des Creux, réalisé grâce au partenariat entre la mairie de Neuvic, la société CIMA BOIS, la société FSTP Services, l'EPLEFPA de Haute-Corrèze (École Forestière de Meymac) et le Lycée Henri Queuille de Neuvic, prend forme. Long de 3 kilomètres et jalonné de 15 panneaux pédagogiques, il propose une immersion dans la gestion et l'exploitation forestière en Limousin, accessible aux scolaires, au grand public et aux propriétaires forestiers.

Grâce à l'exploitation des bois, ce projet a généré des recettes supérieures aux prévisions, renforçant ainsi sa viabilité et son impact sur la valorisation de notre patrimoine forestier.

En cette fin d'année, les travaux avancent : le tracé est finalisé, avec des ganivelles offertes par l'entreprise Woods de Neuvic pour guider dans les passages. La stabilisation, la sécurisation et la signalisation mise en place par les services techniques municipaux sont en cours, tout comme la création d'un parking par la société FSTP Services.

Ouverture prévue pour la saison estivale



La commune de Neuvic s'engage pour l'amélioration de l'habitat

En conseil municipal du 05/07/2024, la commune de Neuvic s'est engagée dans une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) portée par Haute-Corrèze Communauté. Cette opération qui regroupe également les communes d'Ussel, Bort-Les-Orgues, Meymac et La Courtine, a démarré en septembre pour une durée de 5 ans.

Ce dispositif permet d'offrir un accompagnement gratuit aux propriétaires éligibles pour leurs projets de rénovation, de la conception jusqu'au montage des dossiers de demande d'aides. **Un volet « Renouveau Urbain » a également été voté pour dérouler un plan d'action concret pour l'amélioration de l'habitat en centre bourg qui cible les immeubles les plus dégradés. (voir encadré ci-contre : Primes façades ->)**

Cette opération est financée par l'Anah (Agence nationale de l'habitat) et Haute-Corrèze Communauté

Vous avez un projet de rénovation ? Pour recevoir des conseils sur votre projet, connaître toutes les aides auxquelles vous pouvez prétendre et vérifier si vous pouvez bénéficier de cet accompagnement gratuit, contactez **France Rénov'**, le service public de la rénovation et votre porte d'entrée pour toutes vos démarches.

2 conseillers situés au Poléco
8 avenue Carnot 19200 Ussel
renov.energie@cpiecorreze.com
Tel : 05 55 20 88 96



Primes façades : un accompagnement complémentaire porté par la commune

Dans le cadre du plan d'amélioration de l'habitat urbain, les 5 communes concernées dont Neuvic proposent une aide harmonisée à un périmètre défini. Cette aide concerne les réhabilitations de façades de maisons ou immeubles situés dans le bourg.

Conditions à remplir :

- être propriétaires occupants ou bailleurs privés d'un immeuble de + de 15 ans
- travaux réalisés sur l'ensemble de la façade par un professionnel RGE et dans le périmètre éligible.

Retrouvez tous les détails sur le site de la commune : www.neuvic-correze.net ou à l'accueil en mairie

RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME



Permis de construire : constructions neuves et modifications

Le permis de construire est exigé pour :

- les constructions de **plus de 40 m²** de surface de plancher, ou la création d'un niveau supplémentaire à l'intérieur d'un bâtiment, créant une augmentation de la surface d'habitation de plus de 40 m² de surface de plancher ou si ces travaux portent la surface totale de la construction à plus de 150 m², ce seuil est abaissé à 20 m² ;
- le **changement de destination d'un bâtiment**, dès qu'il y a modification de la structure porteuse ou de la façade du bâtiment ;
- la **modification du volume de l'habitation** lorsqu'il y a création d'une ouverture sur un mur.

OU

Déclaration de travaux : modifications et petites constructions

La déclaration de travaux est nécessaire pour :

- la **création d'une construction nouvelle** d'une surface de plancher supérieure à 5 m² et inférieure à 40 m² (au-delà, il faut un permis de construire) ;
- les **modifications de l'aspect extérieur** d'une habitation (création ou modification des ouvertures extérieures telle que la pose de fenêtre de toit de type Velux) ;
- l'**aménagement des combles** si la surface créée est supérieure à 10 m² de surface de plancher ;
- la **pose d'une clôture**.

Le projet de réhabilitation de l'ancien hospice avance!



La phase de l'Avant-Projet Sommaire (APS) de la résidence intergénérationnelle des Grives a été présentée le 12 décembre dernier aux élus par l'équipe d'architectes. Celle-ci est composée de Cécile Bitton-Duris, spécialisée dans les résidences intergénérationnelles, et de Julie André-Garguilo, qui fait partie des « 20 femmes architectes engagées » à suivre selon la revue AMC (2023). Leur collaboration présage un projet architectural exemplaire par la prise en considération de l'histoire du bâtiment et des besoins actuels !

Pour rappel, **la totalité de l'investissement financier est portée par Corrèze Habitat**. 12 logements sont prévus pour accueillir seniors et étudiants, ainsi que 2 logements supplémentaires d'urgence. La part belle est donnée aux espaces communs : espace d'accueil, salle à manger, cuisine partagée (qui pourra accueillir des ateliers), salle d'activités, salon et buanderie seront répartis entre le rez-de-chaussée et le dernier niveau. Les espaces extérieurs seront de trois natures : le toit-terrasse accessible au second niveau, la cour sur rue qui pourra accueillir des activités (pétanque...) et le jardin ombragé à l'arrière de la résidence.

La mairie devra quant à elle gérer le fonctionnement et l'animation de la future résidence pour garantir des liens entre résidents, et plus largement avec les associations et les Neuvicois.

STREET ART

Dans le cadre d'un projet « Laïcité et altérité » inter-établissements, les classes de seconde professionnelle du lycée Henri Queuille de Neuvic, du lycée Edgar Pisani de Naves et du lycée forestier de Meymac ont travaillé avec l'artiste « tapissier de rue » Piko Paseos, en résidence dans les 3 établissements en décembre. Ils se sont mis en scène dans des photographies permettant d'explorer les thématiques de la laïcité, du vivre ensemble... Ces photographies ont ensuite été imprimées en grand format, les élèves ont découpé les silhouettes, pour enfin aller les coller dans les lycées et dans le bourg de Neuvic. Chaque collage a abouti à un trompe-l'œil qui donne l'impression que les jeunes sont en train de faire des choses ensemble. Sur certains bâtiments publics de Neuvic, vous retrouvez trois collages. Nous espérons que ces œuvres éphémères vous plairont autant que le fait de les imaginer et de les réaliser à plu aux élèves !

Corinne Massias et Prune Méjean, enseignantes en Histoire-géographie-EMC (éducation morale et civique) et en éducation socioculturelle au lycée Henri Queuille.

CAFÉ DE LA GARE



Après de nombreuses difficultés de communication avec le propriétaire, la commune a fait l'acquisition du site du Café de la Gare pour un montant de 4 230 €.

Le projet prévu pour ce site consiste en la déconstruction du bâtiment, avec préservation des parties basses des murs d'enceinte, et des éléments rappelant le caractère historique du site. Toutes les dépenses engagées sont prises en charge à 70% par l'Agence Nationale de l'Habitat.

Un projet d'aménagement est en cours de réflexion, qui respectera les préconisations des ABF, à savoir le rappel obligatoire du caractère patrimonial de ce bâtiment dans le bourg de Neuvic, le tout dans un ensemble paysager.



ZONE BLEUE

Après une période de test, la municipalité met en place un questionnaire pour vous recueillir votre avis sur cette zone expérimentale

Vous pouvez le trouver en ligne sur le site internet de la commune

www.neuville-correze.net / rubrique : **Actualités**



Des questionnaires papier seront disponibles à l'accueil de la mairie.

ZONE BLEUE



NEUVIC
RUE DE LA TOUR
DES 5 PIERRES
PLACE GAMBETTA
RUE THAVE



**DU LUNDI
AU SAMEDI
8H-12H / 14H-18H**



DURÉE : 1H

FONCTIONNEMENT

Les places de parking sont délimitées au sol par des tracages de couleur bleu. **Dans cette zone, en l'absence de ce marquage, le stationnement n'est pas autorisé.**

Apposez votre disque en évidence dans votre véhicule.

Entre 19h et 8h ainsi que le dimanche, le stationnement est autorisé uniquement sur les places bleues sans durée limitée.

Cette zone est en période de test.

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Projet MAM : Vers une Nouvelle Prise en Charge des Tout-Petits

Deux porteuses de projets, accompagnées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI), mènent actuellement une étude de besoins pour la création d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) sur Neuville.

Vous êtes intéressés par ce projet ? Vous pouvez répondre au questionnaire en ligne

https://docs.google.com/forms/d/141Ca55gvnz80xP_ZzHhTbGKRM7HDuOa_ziKTsc4t668/prefill

La page facebook s'appelle « Projet MAM la tanière des lou-loups »

Des questionnaires papier seront disponibles à l'accueil de la mairie.

La mairie soutient ce projet en mettant à disposition un local adapté pour accueillir la future MAM.



CONFERENCE DEBAT : LE LAC DE LA TRIOUZOUNE



Lundi 17 février 2025 à 19h à la salle polyvalente.

La municipalité de Neuville organise une réunion publique : « Le Lac de la Triouzoune »

En présence d'EDF, la Maison de la Pêche, le service Gemapi de HCC et des élus de Neuville, seront abordées les thématiques suivantes : les enjeux environnementaux, touristiques et économiques du lac.

BOITE A LIVRES



Retrouvez dans le bourg la boîte à livres fabriquée par les services techniques de la commune. A vous de la trouver !

VVF ET VENT HAUT

Les contrats d'engagements sont arrivés à échéance. La commission tourisme se réunira prochainement pour étudier l'avenir des deux sites et permettra par la suite des prises de décisions concernant les modes de gestion possibles.

RÉUNION DU 28 NOVEMBRE : ÉTAT DES PONTONS DU CLUB MOTONAUTIQUE



Une réunion s'est tenue le 28 novembre pour faire le point sur la situation des pontons du Club Motonautique en présence des représentants et bénévoles du Club, d'EDF et de Dominique MIERMONT, maire de Neuvic, Jean JOURDE, conseiller municipal commission travaux, Philippe BETOULE, conseiller municipal commission tourisme, Dora CHUDEAU, directrice générale des services

Lors de cette rencontre, un rappel a été fait sur le statut particulier du lac de la Triouzoune, qui fait partie du domaine public en tant que lac de barrage. Propriété de l'État, il est concédé à EDF jusqu'en 2051 pour l'exploitation hydroélectrique. EDF, en tant que concessionnaire, peut autoriser des

AIDE À LA FORMATION BNSSA

11



Mairie de Neuvic 05 55 95 80 16

Lors du conseil municipal du 2 décembre, une délibération a été adoptée pour favoriser la formation au BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique). Afin de remédier au problème de recrutement de surveillants de baignade, la commune financera 80 % des frais de formation, dans la limite de 1 200 €, pour les jeunes de 17 à 25 ans résidant dans le bassin de vie de Neuvic.

En échange, les bénéficiaires s'engagent à occuper ce poste pendant au moins un mois chaque été, sur une période de trois ans.

tiers, comme le Club Motonautique, à occuper certaines dépendances du lac sous convention et d'en assurer la gestion et la sécurité.

Un état préoccupant des pontons

EDF a signalé une grande vétusté de plusieurs pontons, soulevant des questions de sécurité et de conformité. Afin de régulariser la situation, il incombe au Club de réaliser les démarches nécessaires pour se mettre en conformité avec les obligations légales.

Un soutien municipal actif

Consciente de l'importance des activités nautiques pour le dynamisme du lac, la mairie de Neuvic tient à accompagner au mieux le Club Motonautique dans ce projet de réfection. Une convention signée en 2011 entre la mairie et le Club avait déjà permis de définir les conditions de réalisation et de financement pour le rallongement des pontons. En 2021, la commune a également financé la réfection du platelage.

Aujourd'hui, la municipalité propose d'apporter une aide en ingénierie pour accompagner le Club dans ses démarches de demande de subventions.

80ème anniversaire de la libération de Neuvic : dépôts de fleurs au monument aux morts, déambulation théâtralisée avec des élèves du collège La Triouzoune-Raymond Chaumeil, remise aux archives départementales de document, inauguration de l'exposition de l'AS Haute Corrèze



Spectacle de l'Empreinte
Scène nationale
« Philtre d'Amour »



Cérémonie commémorative du 11 Novembre 1918



Marché de Noël
Dimanche 15 décembre 2024



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE MATERNELLE

(ANNÉE 2024-2025)

Cet été, la municipalité a effectué les travaux nécessaires pour accueillir des élèves en situation de handicap. **Deux monte-charges électriques** ont été installés, un amovible dans la classe de grande section et un fixe dans la salle vidéo pour accéder à la salle de restauration. Pour les non-voyants des dalles podotactiles ont été posées en haut de tous les escaliers ainsi que des bandes de couleur jaune pour visualiser les marches.

L'École maternelle scolarise cette année quarante-deux élèves dont un enfant en situation d'handicap moteur. Ils sont répartis sur deux classes. Madame DUMONTIER Christelle est en charge de la classe de grande section, aidée par Madame Estelle LECOUTURIER ATSEM ainsi que Madame Florence COSTE AESH qui accompagne l'élève handicapé. Madame Françoise CHASTRUSSE directrice de l'école et enseignante de la classe des élèves de petite et moyenne section est accompagnée par Madame Clémentine CHARBONNEL ATSEM.

L'école a une **garderie** qui fonctionne le matin à partir de 7h15 et se termine le soir à 18h30.

La **restauration scolaire** est encadrée par trois personnes, la responsable est Madame Muriel HARDY, les repas sont fournis par la cuisine centrale du Lycée Agricole Henri Queuille.

Après le succès du **projet Nature** effectué l'année passée, les enseignantes ont fait le choix de le reconduire avec un axe plus soutenu en Activités Artistiques.

De nombreuses activités ont déjà eu lieu :

Travail sur les chouettes (compréhension d'un récit et de documentaires), réalisation d'un arbre d'Automne à la manière de Sonia DELAUNAY, plantation de bulbes afin de poursuivre le fleurissement de la cour, table d'Automne pour connaître la nature animal et végétal qui compose notre forêt, visite de l'exposition sur les champignons au Lycée Agricole.



D'autres projets sont mis en place :

Les élèves assisteront à deux concert **Jeunesse Musical de France**.

L'école est aussi inscrite dans le dispositif **Maternelle et cinéma** ce qui permettra aux élèves de voir plusieurs films adaptés à leur âge au **cinéma** de Neuvic.

En plus des **Activités Sportives** pratiquées tous les jours à l'école, afin de bénéficier de plus d'espace, la

classe de Madame DUMONTIER se rend tous les lundis matin au gymnase du LEP.

La **médiathèque municipale** de Neuvic est aussi un partenaire privilégié pour l'école. Par le prêt de livres gratuit pour les écoles et les enfants, elle accompagne les projets par des lectures adaptées.

Pour Noël, les élèves verront un conte théâtralisé sur le loup « le fils du grand méchant loup ». Un partenariat entre la municipalité et le Foyer Intercommunal de Neuvic permet de financer le spectacle. Les cadeaux collectifs pour les classes (vélo et poussette) sont financés par la municipalité.

Ainsi nous pouvons constater que les petits Neuvicois ont beaucoup de chance de bénéficier de conditions d'accueil exceptionnelles et d'un environnement riche, pour apprendre, tout en étant dans une zone rurale.



L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE EN QUELQUES MOTS

L'école élémentaire de NEUVIC accueille 78 élèves, dont deux enfants allophones. Ils sont répartis en quatre classes.

Madame Marie-Christine DETOUR a en charge les élèves de CP et CE1, Madame Mélanie BLONDEL (directrice) et Madame Maëva LEGAL ont en charge les élèves de CE1 et CE2. Madame Marion DUPUY a en charge la classe de CM1 et Madame Emilie CHASSING la classe de CM2. Madame Valérie BOËT accompagne deux enfants de CM2 porteurs de handicap.



Les **services du périscolaires** sont encadrés par les animateurs Haute-Corrèze Communauté et les personnels municipaux.

Les services de **garderie** sont positionnés le matin de 7h15 à 8h15, les soirs de 16h30 à 18h30. Les ARS ont lieu de 15h45 à 16h30. Deux ateliers sont proposés aux enfants, un atelier créatif le mardi et un atelier sportif le jeudi, à partir de 16h30.

Au cours des deux dernières années, la municipalité a engagé des travaux pour rénover le bâtiment et le préserver de la variation de température avec la **pose de nouvelles fenêtres et volets roulants occultants**. Elle a aussi doté les enseignants de nouveaux matériels dont un photocopieur remplacé.

Cette année les enseignantes ont choisi plusieurs axes de travail :

Les élèves de CP et CE1 poursuivent les travaux amorcés l'an passé sur **la mare et ses occupants**, en élargissant leurs travaux sur l'étude des insectes.

Les élèves de CE1 et CE2 voyagent dans les différentes **jungles du monde**, première escale au Brésil et plus particulièrement la forêt Amazonienne, puis un arrêt en Afrique pour observer les gorilles.

Les élèves de CM1 ont décollé vers **l'espace et ses mystères**.

Les élèves de CM2 poursuivent le projet jardin débuté l'année précédente et voyagent à travers le monde. Après un passage en Afrique et ses couleurs chaudes, une halte au Mexique pour « El dia des los muertos » et ses calaveras.

Toutes les classes ont réalisé une production collective ayant pour thème la fleur du souvenir (le coquelicot) afin de rendre hommage aux soldats morts pour la France, lors de la cérémonie du 11 novembre. La production composée de deux parties est visible à la mairie et dans l'école élémentaire.

Un éveil à la musique classique et aux instruments de musique

a été proposé aux enfants lors d'une matinée. Madame Perrine BONNET et ses compagnons sont venus présenter leurs talents, les enfants ont également pu expérimenter quelques instruments et apprécier un concert dans la cour de l'école.

Une **initiation au Judo** a été proposé courant septembre à l'ensemble des classes par Monsieur PAVIA.

Les élèves se déplacent tous les jeudis après-midi à la **médiathèque**, partenaire privilégié des écoles. Ils peuvent ainsi emprunter toutes les semaines un livre, profiter de lectures offertes, découvrir les métiers du livre.

Avant les fêtes de fin d'année et les vacances scolaires, la municipalité et le foyer intercommunal offrent un **spectacle** à l'ensemble des écoles. Les élèves assisteront à la représentation d'un conte théâtralisé « **Le fils du Grand Méchant Loup** ».

Le Père Noël, financé par la municipalité apportera aux classes de l'école des albums, livres ou jeux éducatifs.

Les enseignantes organisent également leur **Olympiades de Noël**, et une après-midi contes d'hiver à la médiathèque.

D'autres projets et partenariats verront le jour au cours de l'année scolaire.





Le 30 novembre 2024, Mme Suzon Barbanceys a fêté ses 100 ans. Elle vous dira que : **« ce n'est pas une gloire d'avoir 100 ans »** et que sa sœur et sa grand-mère ont été centenaires elles aussi **« Il faut croire qu'on a ça dans la famille »**.

Figure emblématique de Neuvic, elle nous reçoit debout dans sa maison, un héritage transmis par sa grand-mère, et où des photos retracent une vie remplie de souvenirs. Née de Léon et Georgette Monéger, elle a grandi au sein d'une famille unie et engagée. Son père tient le garage Monéger situé dans la partie ancienne de la salle des fêtes avenue des Marronniers.

Pendant la seconde guerre, la famille s'implique ardemment dans la Résistance. Après un diplôme obtenu en 1943 à l'École Nationale Professionnelle de Bourges, Suzon rentre à Neuvic et devient agent de liaison, transmettant des informations cruciales au côté de son frère Georges, de Marcel Barbanceys (son futur mari), et de leurs compagnons résistants.

« Vous ne vous rendez pas compte de ce que c'est une guerre, il faut toujours tenir un bec levé pour savoir ce qu'il va se passer. »

L'année 1944 est marquée par la capture puis l'exécution de son frère par les Allemands et la perte de son père. Malgré ces épreuves, avec sa mère elles prennent en charge la gestion du garage familial jusqu'en 1948.

Femme résiliente, elle part à Paris en 1950 pour obtenir un diplôme de l'École Normale Nationale d'Apprentissage alors qu'elle est enceinte de son premier fils. Dès l'année suivante, elle est nommée enseignante à Lyon dans sa spécialité : le secrétariat. Puis à Neuvic, elle intègre le nouveau centre d'apprentissage dont Marcel deviendra le directeur. Depuis ce centre est devenu le "Lycée des Métiers Marcel Barbanceys".

Mme Barbanceys c'est une femme avec une vie toujours en mouvement. Grande voyageuse et sportive, elle participe activement aux festivités locales comme les fêtes du lac, et pratique le ski nautique. Elle a également contribué à la fondation du Musée de la Résistance, perpétuant ainsi la mémoire de ceux qui ont combattu pour la liberté.

Mère de trois fils, Jean, Alain, et Jacques, elle est aujourd'hui à la tête d'une famille comptant une douzaine de petits-enfants et arrière-petits-enfants. Toujours pleine d'énergie, elle nous confie son secret :



« Je suis toujours d'attaque et jamais à l'arrêt. »





REPAS DES AINÉS

23 Mars 2025 - Salle Polyvalente à midi

Toute personne **âgée de + de 65 ans et résidant à l'année à Neuvic** est invitée à s'inscrire en mairie pour le repas en retournant le coupon ci-dessous ou en téléphonant au 05 55 95 80 16.

Pour toutes les personnes de + de 75 ans ne participant pas au repas un colis sera offert en retournant le coupon ci-dessous ou en téléphonant au 05 55 95 80 16*

Familles, amis, voisins : merci d'informer les personnes concernées de votre entourage.

Coupon à retourner rempli en mairie avant le **13 mars 2025**

soit sur place / soit par courrier à Mairie de Neuvic Place de l'Hôtel de Ville 19160 Neuvic
Merci de cocher la case et de renvoyer le coupon si vous souhaitez participer à ce moment de convivialité



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Assistera au repas

*Pour les couples ou duos âgés de 65 et +
merci de préciser le nombre de personnes
assistant au repas :*

* **Pour les + de 75 ans**

Colis à retirer en mairie
Simple / couple *entourer votre réponse*

Cette information tient lieu d'invitation.

Neuvisoises, Neuvicois,

Le mandat confié à la majorité achève sa quatrième année, pour quel bilan ? Un investissement dans l'ancien hospice, le tiers lieu, le café de la gare n'apportent pas de dynamisme à notre cité.

L'action municipale doit servir aux administrés et l'expérimentation du stationnement en centre-ville ne semble satisfaire personne, pire la fréquentation est en baisse notable.

Elle ne permet pas de dynamiser l'économie ni l'emploi. Les commerces se vident.

L'école du Vent-Haut et le VVF ont fermé leurs portes. Quel avenir ?

Nous pouvons saluer l'arrivée d'une nouvelle doctoresse à la Maison de Santé mais nous déplorons le départ du dentiste pour l'accès aux soins de la population.

En espérant que le marché de Noël aura apporté un peu de convivialité dans notre bourg, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2025.

Ensemble pour Neuvic



Chères Neuvisoises, cher Neuvicois,

La fin de l'année approche et il est temps de faire le bilan. Voilà à présent cinq ans que la liste de Madame Miermont est arrivée à la tête de notre belle Commune et une question se pose : Où en sont les projets que Madame Miermont et son équipe avaient promis ? Force est de constater qu'il n'y a malheureusement aucune avancée. En effet, le projet de proposer des cours de tennis a été abandonné. Les travaux concernant la rénovation de la salle omnisport dont les subventions avait été obtenues par l'ancien Maire, Monsieur Jean Sthor n'ont toujours pas débuté. Je ne parle même pas du Club House. Le patrimoine bâti de la commune est en déshérence totale et mise à part des études couteuses qui n'aboutissent à rien de concret, il n'y a aucune amélioration. Il nous avait été annoncé la création d'un Tiers Lieu, mais rien n'a été fait. La résidence intergénérationnelle dans l'ancien hospice à 2 600 000 euros est un véritable scandale. Enfin, il ne faut pas oublier la fermeture du centre équestre qui cause un grand préjudice à la Commune. Les deux seuls « grands » projets de l'année mis en œuvre par Madame Miermont sont un tipi pour chats et la création d'une zone bleue sans aucune concertation avec les commerçants. On ne peut que souligner le manque d'ambition de Madame Miermont et son équipe. L'avenir de Neuvic c'est la jeunesse ! Or, qu'est-ce qui est fait pour la petite enfance, nos jeunes et nos écoles ? Rien ! Les personnes âgées sont mises de côté. Aucune réflexion n'est engagée pour faire venir un nouveau dentiste, pour développer le tourisme et l'économie ! La municipalité est aujourd'hui à bout de souffle, n'a aucune ambition et n'a pas de vision à long terme, c'est regrettable. Il faut que les choses changent pour donner un nouveau souffle à Neuvic. Espérons que l'année 2025 soit synonyme de renouveau !

Pour conclure, je vous souhaite mes Meilleurs Vœux de santé, de bonheur et de réussite pour l'année 2025.
Thierry MURAT



Neuvisoises, Neuvicois,

L'année 2024 se termine sans grands changements. De tous les projets annoncés dans chaque bulletin combien sont réalisés ou en cours de réalisation ?

Connaissons-nous réellement les coûts et les recettes ?

J'ai demandé en septembre au conseil les recettes de la borne camping-car recette du champ pigeon-nier, recette du camping 3 étoiles, recette des gîtes en vain ! Le village que va-t-on en faire ainsi que le café de la gare ; les bâtiments de France ne semblent pas favorables à une démolition à ce jour. Le centre équestre après plusieurs mois de fermeture, après la vente des chevaux, pourrait rouvrir dans des conditions favorables pour personne. Lotissement Marionnet : ce n'est pas la commune qui vend les lots mais le concepteur et lorsque tout sera vendu il y aura un déficit important comblé par la commune par des versements annuels de plus de 80.000 € en 2024 et années à venir. Ce lotissement devrait générer des recettes, mauvais calcul, mauvaise gestion. Le conseil est une équipe d'élus de différentes sensibilités dont les idées devraient être étudiées. La municipalité interprète les textes de lois d'une manière totalement illégale et n'admet aucune remarque. Un vrai fruit pourri, négligence, opacité, incohérence, désolée je ne vous apprend rien. J'attends de cette municipalité un coup d'éclat, qu'elle soit attentionnée aussi pour écouter et résoudre les problèmes signalés par les administrés. De mon côté, les achats groupés continuent, prochaine commande de fioul et granulé au printemps. En vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année, une pensée, un bon rétablissement à ceux et celle qui luttent contre la maladie, prenez soin de vous.

06 89 24 61 49 / 2 décembre 2024

EXPRESSION GROUPE MAJORITAIRE

Chers neuvicois, chères neuvicoises,

L'intérêt général a toujours été l'objectif du groupe majoritaire. Héritiers d'une commune laissée à l'abandon, d'un parc de bâtiments au mieux vétustes et au pire délabrés, il nous faut faire des choix. L'ampleur de la tâche est immense et nous nous y engageons depuis 5 ans avec courage et détermination.

Depuis plusieurs mois, sentant approcher la fin du mandat, certains membres de l'opposition multiplient les manœuvres de politique politicienne. Afin de masquer le vide sidéral de propositions et d'implication dans la vie municipale au service des neuvicois, l'agitation et l'invective semblent être les seuls arguments et méthodes d'une opposition bien peu constructive.

Attaques contre le personnel, mobilisation de public et agitation pendant les conseils, pression sur les agents, accusations mensongères, tous les coups sont permis pour tenter de déstabiliser l'équipe en place.

On se demande finalement si l'intérêt de cette opposition n'est pas de tout faire pour que les projets n'avancent pas. Comment expliquer par exemple qu'on puisse voter contre le projet de rénovation de la salle omnisports ou contre des demandes de subventions ? Trop cher nous dit-on ? Visiblement on peut être à la fois ignare de tout et spécialiste du rien...

Servir ou se servir, le groupe majoritaire a fait son choix et œuvre chaque jour pour entretenir nos routes, nos écoles, nos infrastructures sportives et touristiques, soutenir nos associations, être à l'écoute de tous, tous les jours.

Etre au service de ses administrés c'est faire passer leur intérêt avant ses petites ambitions politiques et personnelles.

Les tentatives de déstabilisation sont vaines, ils s'agitent, nous travaillons.



Etat civil

NAISSANCES 2024

Bienvenue à

Joy TUAL née le 05.12.2024
de Claire VINOT et de Anthony TUAL

MARIAGE 2024

Tous nos voeux

Bérangère DUJARDIN & François PALLUEL
le 12.07.2024
Mathilde MURAT & Maxime CAUTE
le 27.07.2024

DECES 2024

Nos pensées accompagnent les familles

Mme Michèle LAGARRIGUE le 19.06.2024
M. René TURC le 16.06.2024
M. Gilles VINCENT le 10.07.2024
M. VIOLLE René le 18.08.2024
M. Roger BORIE le 20.08.2024
Mme Simone MONANGE veuve MAURY le 22.09.2024
Mme Léontine CHASSAGNE veuve MORIN le 26.09.2024
M. André LASSALLE-GASSIOLLE le 11.10.2024
M. Claude JUGAIN le 17.10.2024
M. René MONEDIERES le 05.11.2024
M. Gérard TRARIEUX le 10.11.2024
Mme Colette BONNIN veuve DOUAT le 16.11.2024
M. Paul MASSIAS le 18.11.2024
Mme Micheline LESECQ veuve RONCERAY le 01.12.2024
M. Bernard GAERTNER le 07.12.2024

Madame la Maire, le conseil municipal
et les employés communaux de Neuvic
ont eu la profonde tristesse d'apprendre le décès de
M. Bernard GAERTNER.

Ancien Directeur général des services. Ancien adjoint et élu à la mairie de Neuvic
A toute sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

